



Au moins deux mois d'attente pour le remboursement sur le SRG :

Le Bloc Québécois presse Ottawa de verser les sommes dues aux aînés

Québec, le 15 février 2022 – Le Bloc Québécois et la députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, exige du gouvernement fédéral qu'il cesse de couper le Supplément de revenu garanti (SRG) de milliers d'aînés québécois, en plus d'accélérer le versement des sommes dues à ces aînés qui, s'étant légitimement prévalus de la Prestation canadienne d'urgence, ont vu leurs prestations drastiquement réduites. Maintenant que le gouvernement a reconnu son erreur, il se doit de remédier prestement à cette situation qui depuis plus de huit mois, afflige de nombreux aînés et accentue la précarité de leurs conditions de vie.

Bien que le gouvernement fédéral ait finalement consenti à dédommager les aînés à faible revenu qui se sont fait injustement couper leur Supplément de revenu garanti après avoir touché de la PCU, ce n'est pas avant avril qu'Ottawa, invoquant des problèmes informatiques, entend verser les dédommagements.

« Comment le gouvernement peut-il ignorer à ce point la réalité des aînés à faible revenu? Les personnes éligibles au SRG sont parmi les plus vulnérables financièrement. Se voir couper plusieurs centaines de dollars par mois quand le budget est très limité, ça signifie faire un choix entre payer l'épicerie ou les médicaments. Il est inacceptable qu'Ottawa prolonge davantage une situation qu'il a lui-même rendu intenable pour ces aînés », Mme Vignola.

Estimant qu'Ottawa a fait la démonstration qu'il peut s'exécuter très rapidement lors de l'émission des chèques de la Prestation canadienne d'urgence, Julie Vignola incite le gouvernement à prendre les moyens qui s'imposent pour verser les compensations dues aux aînés.

« Ça fait plus de huit mois qu'on talonne le gouvernement pour qu'il rende aux aînés l'argent pris sur leur SRG. Maintenant qu'il a admis son erreur, il doit procéder rapidement : les aînés n'ont pas le luxe d'attendre jusqu'en avril pour faire l'épicerie. C'est inadmissible! Nos aînés ont droit à la dignité et au respect ! Nous ne le lâcherons pas sur point ! », de conclure la députée bloquiste.

– 30 –

Source :
David Rompré
Directeur de bureau
Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou
418 717-5462